

DVD pédagogique

« Directives anticipées : écrits et paroles »

parrainé par la SFAP

*Ce sujet nous concerne toutes et tous,
que nous soyons soignant ou bénévole d'accompagnement,
proche, personne de confiance, ou simple citoyen.*

Pourquoi ce DVD ?

L'idée de ce DVD est née suite au 6^e colloque aquitain de soins palliatifs et d'accompagnement qui s'est tenu à Biarritz en novembre 2015, sur le thème « La personne malade au cœur des décisions : 10 ans après la loi Leonetti », en présence de Monsieur Jean Leonetti. Pour illustrer l'expérience et les questionnements des soignants, des bénévoles d'accompagnement et des patients, une équipe de soignants de l'HAD Santé Service Bayonne et des Pyrénées-Atlantiques a présenté une lecture théâtralisée à partir de directives anticipées recueillies auprès de personnes malades. Cette présentation a été suivie d'une table ronde pluridisciplinaire où professionnels et bénévoles ont témoigné et échangé de façon interactive avec les congressistes.

Devant l'intérêt suscité par cette présentation, et dans l'intention de favoriser la formation continue des professionnels de santé et des bénévoles d'accompagnement, PalliAquitaine a décidé de réaliser un DVD reprenant cette lecture théâtralisée et la table ronde afin d'illustrer que les directives anticipées représentent un outil de dialogue entre la personne malade et les soignants, dans un objectif d'alliance thérapeutique. Son but est d'aider chacun à mieux écouter et comprendre les personnes malades, à répondre à leurs souhaits et leurs besoins dans la dernière partie de leur vie, même quand ils ne peuvent plus s'exprimer.

Le Fonds pour les soins palliatifs a souhaité valoriser ce projet original développé par les acteurs de la région de la Nouvelle-Aquitaine. Soutenu par le Groupe B2V, il a pu lui donner une dimension nationale.

Les principaux objectifs du DVD

Ce DVD a été conçu comme un support pédagogique qui rappelle le cadre législatif (que dit la Loi sur la fin de vie à propos des directives anticipées ?). Il favorise la réflexion sur la rédaction des directives anticipées - les possibilités et les limites - et les enjeux pour chacun (professionnels, bénévoles, patients et familles confrontés à la maladie grave).

Vous y trouverez des pistes de réflexion :

- comment aborder les directives anticipées avec les patients ?
- y a-t-il des moments et/ou des interlocuteurs plus opportuns ?
- quelles conséquences pour le patient ? pour le soignant qui l'accompagne ?

Le public concerné

Ce DVD est proposé aux professionnels de santé, du médico-social et aux bénévoles d'accompagnement.

L'arborescence du DVD

Ce DVD contient différentes séquences pouvant être visionnées de façon indépendante.

- Lecture théâtralisée : film de 15 minutes qui présente des directives anticipées rédigées par des personnes malades.
- Tables rondes : 4 interviews de 7 à 10 minutes, où professionnels et bénévoles abordent différents aspects des directives anticipées. Thèmes abordés :
 - les directives anticipées et la loi sur la fin de vie : une alliance thérapeutique
 - les directives anticipées en établissements médico-sociaux
 - les directives anticipées : points de vue de soignants
 - les directives anticipées : paroles d'usagers

Ces séquences sont complétées par des documents de référence :

- le texte de la loi Claeys-Leonetti de février 2016, et ses différentes évolutions avant l'adoption de la loi
- les documents de la HAS d'avril 2016, ainsi que le décret et l'arrêté d'août 2016
 - les directives anticipées, document destiné aux professionnels de santé et du secteur médico-social et social
 - la note méthodologique et de synthèse documentaire : « Pourquoi et comment rédiger ses directives anticipées ? »
 - les directives anticipées concernant les situations de fin de vie
 - la personne de confiance
- l'Arrêté du 3 août 2016 relatif au modèle de directives anticipées prévu à l'article L. 1111-11 du code de la santé publique
- les décrets d'application
 - le décret n° 2016-1066 du 3 août 2016 modifiant le code de déontologie médicale et relatif aux procédures collégiales et au recours à la sédation profonde et continue jusqu'au décès prévus par la loi n° 2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie
 - le décret n° 2016-1067 du 3 août 2016 relatif aux directives anticipées prévues par la loi n° 2016-87
- les documents de la campagne d'information du Ministère des Affaires sociales et de la Santé : « La fin de vie : parlons-en avant ! » (décembre 2016).

L'utilisation du DVD

Les différentes séquences de ce DVD peuvent être visionnées indépendamment les unes des autres. Il est conseillé de les avoir regardées intégralement avant d'utiliser cet outil dans le cadre d'une réunion d'information ou de formation pour des professionnels ou pour des bénévoles d'accompagnement.

L'utilisation de cet outil pédagogique implique de faire un retour d'évaluation quantitative (nombre d'utilisations et circonstances - par exemple, formations professionnelles, formation continue de bénévoles d'accompagnement, conférences publiques, colloques, journées inter-établissements) **et qualitative** (retombées).

Distribution

La distribution de ce DVD est assurée :

- pour la Nouvelle-Aquitaine, par PalliAquitaine (palliaquitaine@gmail.com)
- pour les autres régions, par le Fonds pour les soins palliatifs (dvd-da@fondssoinspalliatifs.com)

Ce DVD a été réalisé grâce à la participation active de :

